La guerre Silésienne va être terminée

Les combattants se retirent

Oppeln, 27 juin. — Après de laborieuses négociations, le général Hoefer a signé, hier matin, l'engagement d'évacuer la zone occupée par les Allemands, en Haute-Silésie, suivant le plan indiqué par la Haute-Commission et déjà accepté par les insurgés polonais.

A la dernière minute, le général Hoefer avait soulevé de nouvelles objections et ce n'est que devant les instances réitérées et pressantes de la Haute-Commission qu'il a fini par s'incliner.

L'exécution de ce plan commencera aujourd'hui mardi et durera vraisemblablement une semaine.

Cependant de nouvelles troupes allemandes arrivent et de graves incidents se produisent.

Oppeln, 27 juin. — Des incidents assez graves viennent de se passer à Gleiwitz.

Un fourgon militaire, chargé d'enlever les armes et les munitions trouvées chez un marchand, a été attaqué par une bande de vingt hommes appartenant aux troupes de choc. Deux soldats français ont été blessés.

Toujours dans la même ville, des troupes françaises chargées par la Commission interalliée de cerner un établissement de plaisir appelé l'Apollo, qui était occupé par des bandes armées, ont été accueillies par une vive fusillade. Nous avons eu un tué et deux blessés. Il convient de faire remarquer que parmi les agresseurs se trouvaient des policiers allemands en civil, porteurs d'armes.

On signale l'arrivée en Haute-Silésie de nouveaux renforts, qui ont pénétré du côté de Leswitz. Enfin, on a constaté dans le groupe des corps francs stationnés dans le Sud la présence d'une nouvelle division, composée de trois brigades et commandées par le colonel von Maghis.

Les Polonais se retirent — Les Allemands résistent

Berlin, 27 juin. — On mande de Ratibor à l'agence Wolff, que les insurgés se sont retirés dans le district Sud-Est; depuis samedi, leur retraite s'opère systématiquement. Rybnick a été évacué par les insurgés et occupé par les Français.

On mande de Breslau aux journaux que le retrait de l'auto-protection allemande sur la première ligne de repli est en train de s'effectuer. De plusieurs côtés, on annonce que les volontaires allemands se refusent à obéir à l'ordre de retrait, et sont encouragés dans leur résistance par les jeunes officiers. Des considérations économiques augmentent encore cette résistance. Beaucoup de volontaires devant s'attendre au chômage, « Le Volkwacht », organe socialiste majoritaire, approuve l'idée de travaux destinés à leur procurer de l'ouvrage.

Le Roi des Escrocs

LE COMTE MARY RAYNAUD A VOLE UNE QUARANTAINE DE MILLIONS

Mary Raynaut, comte romain et chevalier d'industrie, est une fois de plus aux prises avec la justice, pour quelques poires qui n'ont pas voulu cuire.

Cette étonnante canaille est présentement âgée de 77 ans, compris les mois de lisières et de chaussons de lisière. Il appartenait à une famille auvergnate irréprochable et possédait près de Saint-Flour le petit château de Sailhans, qui ne devait rien à personne, mais était aussi tout son bien. Au lendemain de la guerre, il arrive à Paris en sabots, descend à l'auberge et commence par s'orienter.

Trois ans après, 1874, le banquier Mary Raynaud a son hôtel au bois de Boulogne et dirige la Banque d'Etat, en société avec une somnambule qui rabat les nigauds en foule : au bout de deux ans, Raynaud fait la culbute, est condamné, se pourvoit en cassation, décroche un acquittement, se fait blanchir avec éclat par la chambre de commerce de la Seine.

Notre homme, aux élections de 1880, est candidat à Saint-Flour ; battu par M. Amagat, il prend, celui-ci étant mort l'année suivante, sa revanche sur M. Andrieux : il « a » le préfet de police après avoir eu le ministre de la Justice ; il les aura tous : la gendarmerie d'abord, qui l'arrache des mains de la foule ameutée et le ramène à son château ; le tribunal civil de la Seine, qui le condamne en vain par contumace à dix ans de prison, après une invalidation à laquelle il a résisté huit mois.

Il habite Bruxelles : on l'y croit fixé à jamais ; on l'y croit toujours, lorsque saute en 1904, rue Laffitte, le Crédit international, qui, depuis trois ans, promettait 500 % à des actionnaires dont aucun, d'ailleurs, ne consentit à porter plainte. Laissé en liberté provisoire, il communique aux journaux son départ pour le Transwaal et se fait pincer l'année suivante à Londres : aussi dur à extrader qu'il avait été à invalider.

On le renvoie aux assises — faillite de 21 millions — et l'on pense bien le tenir, cette fois : pas du tout ; les mises en accusation rendent un arrêt de remise en liberté qui permet à Raynaud, devenu Roqueplan, comte romain, de mériter à nouveau six mois de prison, par défaut, bien entendu.

Nous sommes en 1912 et l'on n'entendra plus parler qu'en 1916 d'une certaine Banque de la Nation, fondée pour l'achat d'actions de la Banque de France (!) et qui distribue 15 % d'intérêts par mois (!) aux amateurs du Vite et Bien en matière de Phynance. Le septuagénaire plantait toujours des poiriers avec un drapeau sur la plus haute branche et la récolte était plus belle que jamais.

Mary Raynaud, dit Roqueplan, dit, cette fois, de Rockland, en est à sa septième ou huitième affaire véreuse, à son trente ou quarantième million volé, à sa sixième liberté provisoire. Il est encore solide, élégant, disert : il n'y a pas de raison pour que cette carrière roqueplanbolesque ait une fin prochaine et vous verrez d'ici peu qu'il aura pu fonder sa neuvième banque, trouvé, plus introuvable qu'une centaine de gogos tout neufs, un appartement.

L'Allemagne paie

ELLE EFFECTUE UN TROISIEME VERSEMENT DE 44 MILLIONS DE MARKS-OR.

On se rappelle sans doute que le versement d'un premier milliard de marks or, en espèces, imposé à l'Allemagne par l'état des payements, devant s'effectuer de la façon suivante : livraison de 150 millions de marks or en dollars avant le 31 mai et remise, à cette date, de 850 millions en bons du Trésor allemand à trois mois, avalisés par les quatre plus grandes banques allemandes. Ces conditions furent remplies dans les délais fixés. Les bons du Trésor étaient au nombre de 20, d'une valeur de 10 millions de dollars chacun, soit environ 42 millions de marks or.

Presque aussitôt après, l'Allemagne effectua un second versement, en dollars, de 50 millions de marks or, portant à 200 millions de marks or les payements opérés.

Un troisième versement, de 44 millions de marks or, est annoncé de Berlin. Il sera effectué entre les mains de la commission des réparations aujourd'hui ou demain.

Cette fois, ainsi qu'il a été annoncé samedi, la commission, étant couverte des risques de changes par les gouvernements alliés, a admis que ces 44 millions de marks or fussent représentés. non plus par des dollars, uniquement, mais par des devises au cours du jour : franc français et belges, livres sterling, dollars, lire italiennes, florins hollandais.

Le total des sommes effectivement reçues atteint donc maintenant 244 millions de maks or et il a été restitué à l'Allemagne deux des vingt bons qu'elle avait souscrits le 31 mai. La dette à acquitter en espèces avant le 31 août est actuellement ramenée à 756 millions de marks or.

LA REISCHBRANK ACHETE DE L'OR

La Reichsbank annonce que, jusqu'au 3 juillet, elle opérera le rachat des monnaies d'or allemandes et étrangères. Elle offre 300 marks papier pour une pièce de 20 marks or; 150 marks papier pour une pièce de 10 marks or et un kilogramme d'or pur sera payé 42.500 marks papier.

LA REPRISE DES RELATIONS INTER-PARLEMENTAIRES

Bruxelles, 27 juin. — Seon la « Dernière Heure », à la suite de la rencontre qui a eu lieu à Paris entre les délégués interparlementaires belges et français pour savoir s'il y avait lieu de reprendre les rapports avec les Allemands à la prochaine réunion de Stockholm, il a été décidé que le groupe belge serait convoqué à nouveau. Cette assemblée aura lieu demain, mercredi.

Le groupe français, avec lequel les délégués belges doivent avoir une nouvelle conversation vendredi, a cependant voté un ordre du jour disant qu'étant donné l'exécution de l'ultimatum par l'Allemagne et les conversations engagées entre les gouvernements français et allemand, le groupe n'émet plus d'objection de principe à la reprise des relations interparlementaires.

Les revendications des Cheminots

ELLES ONT ETE PRESENTEES AU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Paris, 27 juin. — La Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de Fer communique la note suivante :

Le bureau de la Fédération Nationale des Travailleurs de Chemins de Fer, présenté par le camarade Montagne, secrétaire-général, a été reçu par le Ministre des Travaux Publics, auquel il a soumis les mêmes revendications déjà remises au Président du Conseil dans une précédente entrevue, savoir : les réintégrations, la retraite des petits cheminots, le fonctionnement de la commission d'arbitrage en ce qui concerne l'application du statut, et l'échelle des salaires.

Après une longue discussion au cours de laquelle la délégation a fourni les arguments précis sur les revendications en cause, le Ministre des Travaux Publics, très intéressé au sujet des réintégrations, a déclaré ne pas être hostile à l'étude des cas qui lui seraient signalés. Le Ministre a dit ensuite être d'accord pour le fonctionnement de la commission d'arbitrage, ainsi que pour l'aboutissement du projet de retraite des petits cheminots.

Un record battu

C'EST CELUI DU DEVELOPPE DE LA MAIN DROITE QUI ETAIT DETENU PAR VASSEUR

Marseille, 27 juin. — Hier, à Marseille, en présence de M. Féraud, dynamomètreur officiel de la Fédération française des poids et haltères, l'athlète Joseph Alzun a battu le record du monde, amateurs et professionnels, du développé de la main droite, avec 121 livres. L'ancien record amateur était de 111 livres avec Vasseur, champion du Nord et le record professionnel de 118 livres, également avec Vasseur.

Un père s'est noyé en secourant son fils

UN SOUS-PREFET ET PLUSIEURS TOURISTES FAILLIRENT PERIR

Marseille, 27 juin. — M. Morin Emmanuel, 52 ans, épicier, à Nîmes, s'était rendu en excursion avec son fils Georges, 8 ans, au château de Saint-Privat, près de Remoulins.

L'enfant s'amusait sur les bords du Gard, quand il glissa et tomba dans la rivière. Pour sauver son fils, M. Morin se jeta à l'eau, mais, frappé de congestion, le père et le fils disparurent sous les flots. Quelques heures après on retirait les deux cadavres.

M. Henry, sous-préfet d'Uzès et plusieurs touristes qui avaient tenté de secourir les victimes, faillirent périr à leur tour.

Un avion a capoté

LES PASSAGERS, DONT LE GENERAL BAILLOUD, ONT ETE LEGEREMENT CONTUSIONNES.

Bar-le-Duc, 27 juin. — Vers 8 heures et demie, ce matin, un avion postal, piloté par l'aviateur Revard, a été obligé d'atterrir à deux kilomètres de Ligny-en-Barrois, par suite de fonctionnement défectueux du moteur. A l'atterrissage, l'avion a capoté et a été entièrement détruit.

Des premiers renseignements recueillis, il résulte que le pilote et les passagers ont été légèrement contusionnés. Le général Bailloud, qui se trouvait parmi les passagers et se rendait à Strasbourg, pour y faire une conférence, a été légèrement atteint à la tête. Il a pu continuer son voyage par chemin de fer.

Le suicide d'un gosse

IL S'EST TUE PARCE QUE SES PARENTS L'AVAIENT PRIVE DE DEJEUNER

Pantin, 27 juin. — Le jeune Georges Curand, onze ans et demi, dont les parents sont établis boulangers, 154, rue de Paris, à Pantin, aidait son père dans son commerce. Hier matin, comme le garçonnet n'avait pas effectué le travail qui lui avait été confié, il fut réprimandé et privé de déjeuner.

Dans l'après-midi, vers 3 heures, l'enfant, sans mot dire, alla chercher le revolver que son père déposait dans sa chambre, située au rez-de-chaussée, puis, monta dans la sienne, au premier étage et se logea une balle dans la tempe.

Bijoux suspects

OFFERTS EN VENTE A BRUXELLES, PROVIENNENT-ILS DU VOL PARISIEN ?

Bruxelles, 27 juin. — Un particulier s'est présenté dans une grande bijouterie de la ville, offrant en vente une collection de riches bijoux ornés de brillants et de précieuses perles fines. Le bijoutier soupçonnant que ces bijoux, représentant une valeur d'au moins 30.000 francs, provenaient d'un vol, a prié l'individu d'attendre et a averti la brigade judiciaire. Pendant ce temps, l'individu a disparu. La police croit que les bijoux provenaient du vol commis récemment en plein jour, boulevard Saint-Martin, à Paris.

Avant le grand match

CARPENTIER RECEVRA 200.000 DOLLARS

New-York, 27 juin. — L'impresario Tex Rickart annonce qu'au lieu de leur donner un certain pourcentage des recettes, il divisera une bourse de 500.000 dollars entre Carpentier et Dempsey, le premier recevant 200.000 dollars et le deuxième 300.000 dollars, quelle que soit l'issue du match.

Qui gagnera ?

« DEMPSEY SERA VAINQUEUR », DIT M. JACK KEARNS

Interviewé par des journalistes, M. Jack Kearns, manager de Dempsey, leur a déclaré :

« En principe, je n'aime pas faire de prédictions; toutefois, je crois pouvoir dire que je serais très surpris si Carpentier n'était pas battu au moins au 6e round.

« Il n'y a pas actuellement d'homme vivant qui puisse se battre longtemps avec Dempsey dans la forme où ce dernier se trouve actuellement ».

« CARPENTIER GAGNERA », AFFIRME DESCAMPS

De son côté, le populaire François Descamps ne s'est pas montré moins confiant : « Georges gagnera, a-t-il assuré. Une fois de plus, le cerveau triomphera de la force. Le maître qu'est Carpentier aura le dessus sur le bon ouvrier qu'est Dempsey.

« Dempsey est un grand boxeur, mais Carpentier est un boxeur extraordinaire. La lutte sera passionnante, peut-être la plus importante dans l'histoire du ring, mais la lame de Damas, soutenue par une volonté intelligente, brisera la massue si forte et si dure soit-elle ».

Un second match en perspective

François Descamps, qui se déclare de plus en plus certain de la victoire de son poulain, a demandé à Rickard de pouvoir disposer de l'arène sur laquelle aura lieu le match où il déserarait organiser, pour le « jour du travail » américain, soit le 2 septembre, une rencontre de Carpentier, soit avec Tom Gibbons, soit avec Bill Brennan. On se souvient que ce dernier boxeur a rencontré dernièrement Dempsey qui a eu beaucoup de peine à le vaincre.

Horrible crime d'une grand'mère

POUR SE VENGER DE SA BRU ELLE NOYA SA PETITE FILLE

Lyon, 27 juin. — Le 21 juin, une dame Darson, profitant de l'instant où son fils et sa bru étaient occupés à servir des clients au café-restaurant qu'ils exploitent à Miribel (Ain), fit lever sa petite-fille, âgée de 7 ans, l'habilla et l'entraîna. A minuit, les parents s'aperçurent de la disparition de la grand'mère et de l'enfant. Affolés, ils parcoururent le pays dans tous les sens, sans parvenir à les découvrir. Ils poursuivirent leurs recherches toute la semaine. Puis ils furent avisés que le cadavre d'une fillette, ligotée et bâillonnée, venait d'être retiré du Rhône, à Lyon même. Ils se rendirent à la Morgue et reconnurent leur enfant.

La grand'mère n'a pas reparu. On suppose qu'après avoir jeté sa petite-fille à l'eau, elle s'y est précipitée à son tour. Elle avait plusieurs fois déclaré que, pour se venger de sa bru, elle emmènerait la petite Jeanne, qu'elle avait élevée et qu'elle adorait. Nul n'aurait pensé que sa menace se réaliserait d'une manière si atroce.

Un assassin s'est exécuté

IL S'EST FUSILLE ET COUPE LA GORGE

Nérac, 27 juin. — Un nommé Denis a tenté de tuer à coups de fusil, à Nérac, son ancienne maîtresse, Maria Vialatte. Il se tira lui-même après, un coup de fusil et acheva de se faire justice en se coupant la gorge avec un rasoir.

Un client avait « offert » un verre au « patron »

IL A ETE TUE EN REPONSE

Montpellier, 27 juin. — Au cours d'une discussion entre les nommés Berg, tenancier d'une maison de tolérance et Jacques Nourrit, ce dernier, qui avait lancé un verre à la figure de son adversaire, a reçu trois coups de revolver de Berg, et est mort sur le coup.

Le meurtrier a été arrêté.

Un officier a exécuté une belle prouesse sportive

IL A GAGNE LE MEME JOUR DEUX COURSES, A BOURG ET A LYON

Lyon, 27 juin. — Le lieutenant Poirier, après s'être classé deuxième dans une épreuve aux courses de Bourg (Ain), a pu, en auto, arriver assez à temps, à l'hippodrome du Loup-Pendu, aux portes de Lyon, pour gagner le steeple chase qui terminait la réunion.

" Bravo toro ! "

VINGT MILLE SPECTATEURS ACCLAMERENT LA BRUTE QUI VENAIT DE TUER UN HOMME

Béziers, 27 juin. — Au début de la grande course de taureaux, le matador espagnol Florès, après avoir été désarmé par le taureau, reçut un terrible coup de corne, qui lui perfora le poumon droit. Le matador a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré, pendant que se continuait la corrida sous les acclamations de vingt mille spectateurs.

Le fromage blanc empoisonna M. Brun

LA VEUVE A ETE ARRETEE

Chaumont, 27 juin. — Le 2 juin, M. Brun cultivateur à Saint-Blin, travaillant aux champs, interrompit sa besogne, vers 18 heures, pour manger du fromage blanc. une demi-heure après, il mourait; son chien qui avait mangé de ce fromage, succombait également.

Une enquête fut ouverte et l'analyse des viscères, faite au laboratoire de toxicologie de Paris, révéla des traces de strychnine.

La police mobile de Dijon vient d'arrêter la veuve, Mme Hélène Brun, 24 ans, qui, amenée au parquet de Chaumont, a fait des aveux complets, déclarant que son mari la rendait malheureuse.

Deux nouveaux camps pour les Boy-Scouts

ILS VONT ETRE CREES DANS LES FORETS DE COMPIEGNE ET DE VILLERS-COTTERETS

Compiègne, 27 juin. — Un comité unique qui a pris le nom de Comité de Direction des Camps-écoles de Scoutisme français, vient de se reconstituer sous le patronage des trois grands groupements représentatifs du Scoutisme français: les Eclaireurs de France, les Scouts de France et les Eclaireurs unionistes, d'un commun accord avec le comité américain pour les régions dévastées.

Ce comité a décidé de créer deux camps, l'un dans la forêt de Compiègne, l'autre dans celle de Villers-Cotterets. Ils fonctionneront du 15 juillet au 31 août, en trois périodes de 15 jours. A noter que sur ces six périodes, deux au camp de la Croix-Saint-Ouen, près de Compiègne, sont spécialement réservées à la formation de chefs et de futurs chefs scouts, qui seront appelés demain à diriger la régénération de la France.

Des spécialistes éminents assument la responsabilité de l'éducation physique sous toutes ses formes. Les soins médicaux et l'hygiène assurés par deux docteurs.

Un nouveau consul Américain à Boulogne-sur-Mer

Paris, 27 juin. — M. William Corceran, de Washington, actuellement de passage à Paris, vient d'être nommé consul américain à Boulogne-sur-Mer. Il rejoindra son poste dans quelques jours.

M. Corceran, ancien officier de l'armée américaine durant la guerre, journaliste bien connu à Washington, a fondé, pendant son séjour avec les troupes d'occupation à Coblenz, le « Amaro New », journal des troupes américaines en Rhénanie.

M. Corcoran arrive des Indes où il a représenté son gouvernement comme vice-consul et consul à Bombay, à Calcutta et à Madras.

La Petite Entente s'occupe de l'ex-roi Charles

EN CAS DE NOUVELLE INCARTADE IL SERAIT DEPORTE DANS UNE ILE

Bucarest, 27 juin. — La Petite Entente a examiné longuement le cas où l'ex-roi Charles essaierait de nouveau de s'emparer du trône de Hongrie.

Dans le cas où il réussirait, le blocus de la Hongrie serait immédiatement organisé.

L'ex-empereur devrait alors être livré à la Yougo-Slovaquie. Celle-ci le déporterait dans une île de l'Adriatique.

Une grève de policiers et de sapeurs-pompiers

Québec, 27 juin. — La police et les sapeurs pompiers se sont mis en grève, samedi soir, à minuit. Les grévistes revendiquent un relèvement de salaires de un dollar et demi par semaine.

Quelques vitres et réverbères ayant été brisés, un bataillon de milices se tient prêt à réprimer toute nouvelle tentative de désordre.

Le ministère Italien donne sa démission

LA CHAMBRE N'AVAIT REPOUSSE QU'A UNE FAIBLE MAJORITE UN ORDRE DU JOUR CONDAMNANT SA POLITIQUE.

Rome, 27 juin. — A la suite des résultats du vote d'hier, à la Chambre, le ministère a décidé de présenter sa démission, qui sera annoncée aujourd'hui à la Chambre et au Sénat.

Au cours de la discussion par la Chambre des récentes déclarations gouvernementales, M. Salandra avait déclaré approuver la politique intérieure de M. Giolitti, mais avait protesté violemment contre la politique étrangère du comte Sforza, et notamment contre la ligne de conduite suivie en ce qui concerne la question du Monténégro et celle du port de Baros.

Un ordre du jour, présenté par M. Turati et condamnant la politique étrangère du cabinet n'avait été repoussé que par 234 voix contre 200.

Les mineurs anglais vont reprendre le travail

UN ACCORD PROVISOIRE A ETE CONCLU, MAIS...

Londres, 27 juin. — Les mineurs et les propriétaires de mines ont conclu un accord provisoire pour la reprise du travail, le 4 juillet. La conférence des mineurs et des propriétaires s'était ajournée à 20 h. 30 les délégués devant aller voir M. Lloyd George à 22 heures, pour lui parler de la subvention que le gouvernement pourrait accorder.

On déclare de source autorisée que l'accord provisoire entre les mineurs et les propriétaires de mines pour la reprise du travail, le 4 juillet, est subordonnée à l'accord avec le gouvernement au sujet de la subvention.

Tué pour quelques aulx

Toulouse, 25 juin. — Jean Forgues, 22 ans, garçon boucher, ayant pénétré dans un champ près de Blagnac pour y cueillir quelques aulx, le propriétaire de ce champ a tiré sur lui à coups de revolver. Atteint de deux balles, Forgues a été transporté à Toulouse, mais il a succombé durant le trajet. Le meurtrier, Raymond Prady, 31 ans, a été arrêté.

Une découverte extraordinaire

DES CADAVRES GALLO-ROMAINS CONSERVES... EN POUSSIERE

On a fait, ces temps derniers, sur le territoire de la commune de Martres-de-Veyre, près de Clermont-Ferrand, une découverte extraordinaire.

Un coup de pioche mit à jour une série de cercueils de planches admirablement conservés. L'un d'eux fut ouvert incontinent, et l'on aperçut, pendant quelques instants, une femme belle à la longue chevelure nattée. Les assistants contemplaient avec étonnement l'apparition merveilleuse. Et puis — un souffle, une légère secousse imprimée au cercueil — et le beau fantôme s'évanouit. Et l'on ne vit plus en sa place qu'un pauvre squelette à peine environné d'une poudre légère.

D'autres sarcophages découverts en même temps réservèrent le même spectacle : ainsi put-on contempler quelques instants une femme plus âgée, un vieillard avec une barbe vénérable.

On trouva aussi des objets parfaitement conservés, des vêtements, de fines chaussures, des vases et quelques pièces de monnaie qui permirent d'attribuer exactement leur âge à ces étranges morts. On trouva même des fruits à peine flétris, des branches de buis encore vert.

Des chimistes expliquèrent le phénomène. Les cadavres gallo-romains, qui dataient du premier siècle de notre ère, avaient été conservés par les émanations d'acide carbonique provenant des sources minérales voisines. Ce gaz, plus lourd que l'air, avait chassé celui-ci des cercueils et — non pas momifié les corps — mais entretenu leurs formes intactes.

Les objets retrouvés ont permis de réunir maintes observations sur l'industrie de l'époque. Et une fausse natte que portait la dame la plus âgée, montre que l'invention des « chichis » est vieille comme la coquetterie elle-même, et que, sans doute, elle date de la naissance d'Eve.

Le temps d'aujourd'hui

Probabilité pour la journée du 28 juin : Vents faibles de région Nord, chaud ou moins chaud, rosée avec brume le matin, ciel nuageux et orageux.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

A LA CAISSE D'EPARGNE

Opérations de la 25e semaine : 731 versements, pour 458.935 fr. ; 363 remboursements, pour 315.850 fr. 84.

REBELLION

Les agents Mas et Herlin durent intervenir, avant-hier, vers 11 heures du soir, dans une dispute entre voisins, survenue dans la cour Saint-Jean, rue de Soubise. Ils furent injuriés par l'un des adversaires, le nommé Georges Vanovertveld, 36 ans, journalier, demeurant dans ladite cour, 41. Celui-ci était ivre, se rebella et frappa l'un des deux agents. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

ET LES REGLEMENTS !

Procès-verbal a été rédigé hier à la charge de M. Henri Huon, chef de dépôt, demeurant rue Yolande, 2, pour circulation à vélo sur un trottoir et défaut de plaque de contrôle, de plaque d'identité et d'avertisseur à sa machine.

8e COMMISSION ARBITRALE DES LOYERS
Cantons de Roubaix Est et Ouest

Il sera procédé le 8 juillet 1921, à neuf heures en l'une des salles du Palais de Justice, au tirage au sort des assesseurs qui composeront la première session de la 8e Commission Arbitrale. C.

AMICALE DES ARTS

Résultats de la poule de tir de juin. — 1re catégorie. — 1er, H. Malfait ; 2e, R. Vanderplancke ; 3e, Ch. Farvacque ; 4e, L. Carette ; 5e, A. Detavernier ; 6, F. Duquesne ; 7e, L. Savories ; 8e, M. Verhamme ; 9e, M. Duquesne ; 10e, A. Vanderplancke.

2e Catégorie. — 1er R. Menard ; 2e, P. Proy ; 3e, R. Bottel ; 4e, H. Dumont ; 5e, M. Duhamel ; 6e, G. Vanderplancke.

ENLEVEMENT

Mme Simoens, demeurant rue de Bourgogne, 16, a porté plainte contre une femme inconnue qui lui a enlevé un jeune chien, lequel prenait l'air sur le seuil de la porte.

L'animal, qui [illegible] couleur café au lait et a les yeux bleus, vaut [illegible] francs.

LA JOURNEE DE L'OISEAU DE FRANCE

Une fête, organisée par un comité présidé par M. Paul Delmasure, en l'honneur de M. Willot et des collaborateurs de la presse clandestine roubaisienne qui fonctionna durant l'occupation, a eu lieu hier en présence d'une nombreuse assistance.

Une plaque commémorative a été apposée sur façade de la pharmacie Willot, rue du Vieil-Abreuvoir, où fut rédigé et imprimé le fameux bulletin.

A 14 heures, un banquet réunissait au Cercle de l'Industrie, environ 200 convives.

ETAT-CIVIL

Naissances des 26 et 27 juin. — Robert Vanhoutte, rue Longues-Haies, 203. — André Brunet, rue Mouvaux, c. Frère, c. Justine, 39. — Florimond Caveye, rue Thècle, 33. — Jean Boulanger, rue Espagne, 23. — Amande Willaume, rue Turgot, c. St-Joseph, 27. — Jean Wandewynkel, boul. de Metz, c. St-Henri, 28. — Odette Devernay, rue Molière, c. Polyte, 12. — Achille Vanleynseele, rue Alma, 244. — Madeleine Docquois, rue Chemin-Neuf, 23.

Décès des 26 et 27 juin. — Françoise Prouvot, 5 mois, rue Curoir, 67. — Jules Duriez, époux Cailleau, 69 ans, rue Courbet, 10. — Marie Signoret, épouse Stiers, 26 ans, boul. République, 36. — Amand Decae, époux Libre, 62 ans, rue Oran, 44. — Mort-né : 1. — Yvonne Paternostre, 17 ans, rue Fleurs, 89. — Ernest Lefebvre, 3 m., rue Pile, 138, c. Delannoy, 2. — René Lefebvre, 17 j., rue Palmiers, 17. — Constant Lemmens, époux Vandehabeele, 54 ans, rue Caire, 12, c. Bonnave, 5. — Marie Commenne, épouse Theirssen, 27 ans, rue Conférence, 19.

TOURCOING

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

La prochaine assemblée générale aura lieu à l'Hippodrome, le 24 juillet prochain, avec le concours de M. Charles Bertrand, secrétaire-général de l'Union Nationale des Combattants.

LES ADJUDICATIONS DES CONCESSIONS POUR LA SAISON THEATRALE

Il a été procédé, hier matin, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville, à l'adjudication des concessions pour l'exploitation théâtrale 1921-1922.

Les buvettes ont été adjugées à M. Feutry, cafetier, place de la République, pour 4.715 fr. ; le vestiaire, à Mme veuve Paul Leruste, rue de Tournai, 57, pour 7.712 fr. ; la fourniture des programmes, à M. Paul Ducoulombier, imprimeur, rue Ste-Ursule, à raison de 68 fr. le mille, et laaffichage à la Société « L'Express ».

ARRESTATION D'UN EXPULSE

Le sieur Camille Sœmers, 35 ans, briquetier, né à Ostende, a été arrêté en gare de Tourcoing, hier après-midi, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Germaine Duthoo, Nouveau-Monde, 47. — Fernande Vandenbroeck, rue Vermote, 18. — Léon Ricq, rue de l'Industrie, 49. — Jeanne Dhainaut, rue Gambetta, 17. — Ghislaine Wredow, ruelle Jonville, 73. — Raymond Vandenbrouk, rue du Mont-à-Leux, 553.

Décès. — Marie Rose, épouse Vanalderwelt, 56 ans, rue Nain, 13. — Polidore Devaux, 38 ans, rue du Trou-de-Fouan.

SERVICE TELEGRAPHIQUE. — Par arrêté du Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, la Ville de Wattrelos est exonérée à partir du 1er juillet prochain, des frais de distribution des télégrammes, des messages téléphonés et des avis d'appel téléphonique.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS — Les séances de consultations de nourrissons des écoles de filles du Centre et du Touquet, qui devaient avoir lieu le 7 juillet, sont avancées de huit jours et auront lieu le jeudi 30 juin, suivant l'horaire habituel. Il est rappelé aux mamans que les nourrissons non encore présentés à la consultation doivent, au préalable, être inscrits à la Mairie, Bureau de l'Office Social.

VACCINATIONS GRATUITES. — Jeudi 30 juin, des séances de vaccinations gratuites auront lieu : à 9 heures à l'école de filles du Touquet par M. le docteur Broquet et à 11 heures à l'école de filles du Centre par M. le docteur Jacquemont.

LILLE

Zèle intempestif !...

« Il » est modeste employé dans une grande, très grande administration qui siège dans les environs du Palais des Beaux-Arts!...

Son crâne est chauve, et sa tête, lourde de pensée concentrée « porte » en avant, comme accablée sous le poids de préoccupations gigantesques.

Il est vrai de dire que sa besogne est terrible de responsabilités insoupçonnées du commun des mortels.

Elle consiste à parcourir les couloirs de la... grande administration et à se rendre compte si huissiers, balayeuses et le reste accomplissent méthodiquement leur besogne comme il convient.

Or, voici que depuis quelques jours, « Il » ... a une grande émotion!... « Il »... a cru remarquer qu'un huissier manquait gravement à la discrétion professionnelle en laissant contempler à un journaliste de nos confrères, la liste des [illegible] tiennent périodiquement dans la grande administration!...

Vous pensez « s'il »... a eu une émotion ...d'autant plus d'ailleurs, que le journaliste en question a des allures de poète.

Or, « Il »... ne peut souffrir les poètes. Tout particulièrement ceux qui ont des allures à la « Baudelaire » et à la « Musset » lui sont antipathiques. Vraiment, il ne peut, semble-t-il, par son attitude, se souvenir de ces noms glorieux sans se sentir envahi par une hargne rageuse.

Et voilà pourquoi, hier, il « attrapa », dans les couloirs de la grande administration, un modeste huissier qui avait communiqué à un journaliste chevelu un renseignement que le dit journaliste, d'ailleurs, était parfaitement en droit de demander et d'obtenir.

Conclusion : « Ce Monsieur ne pourrait-il rester à sa place?... »

G. GRATIGNE.

HYMÉNÉE

Hier matin, à onze heures, a eu lieu, à la Mairie de Lille, le mariage civil de notre collaborateur et ami **Marcel POLVENT**, avec Mademoiselle **Aline BECK**. C'est l'adjoint Masson qui procéda à cette cérémonie.

Nous renouvelons à Marcel POLVENT et à son épouse nos sincères vœux de bonheur et de prospérité.

L'Exposition Concours Agricole

LE CONCOURS DES ANIMAUX REPRODUCTEURS

Le concours spécial des animaux reproducteurs de la race bovine hollandaise organisé par l'Etat, a eu lieu dimanche, à 9 h. 30, sur la place Philippe-de-Girard.

Le jury était composé de : MM. Potié Auguste, maire-sénateur d'Haubourdin ; Montsarrat, vétérinaire-chef du département ; Boisseau, agriculteur à Ligny-le-Sec ; Debuchy, maire de Noyelles-lez-Seclin ; Fauconnier, agriculteur à Groffilliers ; Buche, directeur des services agricoles du département ; Riez et Salle, secrétaires.

Pendant les opérations du jury, une foule de curieux admira les superbes sujets exposés.

Voici le palmarès du concours :

LE PALMARES

1re section. — TAUREAUX (pas de dents de remplacement). — 1er prix, Ghestem A., de Verlinghem ; 2e prix, Delreux, de Marcq-en-Barœul ; 3e, Duhem, de Templeuve ; 4e, Ducrombecq, deHersin-Coupigny ; 5e, Potié G., de Loos.

2e section. — TAUREAUX (2 à 4 dents de remplacement). — 1er prix, Gamez J., de Raillencourt ; 2e et 3e, Lepers Henri, de Wattrelos ; 4e, Desbonnet, de Bondues ; 5e, Ghestem, de Verlinghem.

3e section. — TAUREAUX (plus de deux dents de remplacement). — 1er prix, Lepers H., de Wattrelos ; 2e, Delrue, de Mons-en-Barœul ; 3e, Lepers H., de Wattrelos ; 4e, G. Potié, de Loos ; 5e, Desbonnet, de Bondues.

4e section. — GENISSES (plus de 2 dents de remplacement. — 1er et 2e pr., G. Potié, de Loos ; 3e, Ghestem, de Verlinghem ; 4e, Lepers H., de Wattrelos ; 5e, Gamez, de Raillencourt.

5e section. — GENISSES ou VACHES en état de gestation ayant au plus 4 dents de remplacement. — 1er, Lepers H., de Wattrelos ; 2e et 3e, G. Potié, de Loos.

6e section. — VACHES en état de gestation ayant 4 dents de remplacement. — 1er prix, G. Potié, de Loos ; 2e, Gamez, de Raillencourt ; 3e, Bruyère-Noisette, de Bacchant.

PRIX D'ENSEMBLE. — 1er, G. Potié, de Loos ; 2e, H. Lepers, de Wattrelos ; 3e, Bruyère-Noisette de Bachant.

L'EXPOSITION DES MACHINES AGRICOLES

A la même heure, s'ouvrait, sur la place de Tourcoing, également l'Exposition de Machines agricoles.

De nombreux exposants avaient rassemblé tous les instruments dotés des derniers perfectionnements. On remarquait, notamment, les superbes locomobiles, batteuses, moissonneuses et barattes des Etablissements Victor SAELEN, de Lambersart.

Le jury, composé de MM. H. Ghestem, Hocedez, Cruque, Decarnin, Varlet, Lescroart et Masurel, examina minutieusement tous les instruments exposés. Le palmarès de cette partie du concours sera publié ultérieurement.

Durant toute la journée, de nombreux cultivateurs sont venus admirer les merveilleux outils qui coopéreront à la renaissance de l'agriculture.

Dans la matinée, M. Naudin, préfet du Nord, a visité les deux expositions.

Réservistes, prenez note !

En exécution de l'art. 31 de la loi du 21 mars 1905, les hommes appartenant aux classes 1905, 1906, 1907 et 1908, du recrutement de Lille et domicilié à Lille, Hellemmes, Ronchin, Mons-en-Barœul, Faches-Thumesnil et Lezennes, sont invités à se présenter d'urgence à la gndarmerie (bureau militaire), munis de leurs pièces militaires, pour y retirer leur fascicule de mobilisation.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 7 heures du matin à 19 heures du soir, sans interruption et le dimanche et jours ftriés, jusque midi.

En cas de négligence de leur part, les intéressés sont passibles d'une punition disciplinaire.

Conservatoire de Musique

Les concours publics du Conservatoire de musique commenceront le jeudi 30 juin, à 10 heures du matin, pour les classes de contrebasse, violoncelle et alto. — Le vendredi 1er juillet, à 3 heures, pour les instruments à ent. — Le samedi 2 juillet, à 3 heures, pour les classes supérieures de iolon. — Le mercredi 5, à 3 heures, pour la classe de diction et de déclamation. — Le vendredi 8, à 3 heures, pur les classes de chant. — Le samedi 9, à 3 heures, pour les classes supérieures de piano (demoiselles) et le dimanche 10, à 10 heures, pour les classes d'orgue et de piano (garçons).

Une jeune femme voulait mourir

UN PASSANT L'EMPECHA DE SE JETER DANS LA DEULE AVEC SON ENFANT

Dans l'après-midi de dimanche, vers deux heures et demie, une jeune femme, de m aesiz ealséé senectiga .p-vaf U mise assez élégante et accompagnée d'un gentil garçonnet, paraissant âgé de deux à trois ans, pénétrait à l'estaminet Vandeputte, 9, quai Vauban. Elle paraissait extrêmement agitée et après avoir commandé une consommation, demanda du papier à lettre et de l'encre. Son désir ayant été satisfait, l'inconnue se mit à écrire nerveusement pendant que des larmes s'échappaient de ses yeux.

Son attitude éveilla l'attention de M. Emmanuel De Mareschal, 17, quai Vauban, parent du cabaretier, qui se promit de surveiller cette personne.

Sa décision se renforça, quand s'étant appoché d'elle, il lut par-dessus son épaule le mot adieu, terminant cette lettre.

La jeune femme étant sortie du débit, se dirigea vers le canal de la Deûle. Elle allait se jeter à l'eau avec son enfant, lorsqu'intervint M. De Mareschal, qui l'en empêcha.

Conduite au poste de permanence, la désespérée déclara se nommer Fernande D..., 25 ans, demeurant rue Durnerin. Interrogée par le commissaire de service, elle avoua qu'elle avait voulu en finir avec l'existence, à la suite d'un désaccord avec son mari. Elle fut doucement sermonnée, réconfortée, puis, put regagner son domicile en compagnie de son garçonnet, après avoir formellement promis de ne pas renouveler sa tentative.